



## **Inauguration officielle des écocentres à Granby et Waterloo**

22 août 2011 — Les maires du conseil de la MRC de La Haute-Yamaska ont procédé aujourd'hui à l'inauguration officielle des écocentres à Granby et Waterloo en présence de M. Edgar Rouleau, membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités. Pour l'occasion, députés, conseillers municipaux et directeurs généraux des municipalités de la MRC et autres invités ont été conviés à visiter le site de l'écocentre à Granby. « La MRC est fière de mettre finalement à la disposition de sa population des facilités d'une aussi grande qualité. Nous venons ainsi combler une carence d'équipement qui permettra à nos citoyens d'accentuer leurs efforts de récupération de certains types de matériaux recyclables ou réutilisables. Grâce à ces installations, nous estimons être en mesure de détourner de l'enfouissement, à terme, environ 5 770 tonnes de plus annuellement. Il s'agit de la réalisation d'une autre action importante prévue à notre Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) » de déclarer le préfet de la MRC de La Haute-Yamaska et maire de Waterloo, M. Pascal Russell.

L'implantation des deux écocentres totalise des coûts d'immobilisation de 3,5 M \$.

Lors de l'inauguration, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a confirmé une aide financière à ce projet via le Fonds municipal vert. Un financement de 2 644 226 \$ est alloué à la MRC de La Haute-Yamaska, soit 440 704 \$ sous forme de subvention et 2 203 522 \$ sous forme de prêt à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché. « Cet appui financier tangible vient souligner les efforts importants consentis par notre milieu pour améliorer notre gestion environnementale. Nos remerciements s'adressent à la FCM pour l'ouverture et l'accompagnement apporté à notre projet » d'ajouter le préfet.

Après la coupe de ruban traditionnelle inaugurant les lieux, le préfet de la MRC a remis officiellement la clé des écocentres au président de la Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska (COGEMRHY), M. Paul Bergeron. Rappelons que cet organisme sans but lucratif s'est vu confier par la MRC la gestion et l'opération des écocentres. « Nous invitons la population à utiliser ces facilités en grand nombre. Notre personnel courtois vous y attend et vous guidera pour faire un tri optimal des matières. Un traitement subséquent

permettra de leur donner une deuxième vie. En quelques semaines d'opération seulement, nous avons déjà accueilli plus de 2 900 visiteurs. C'est plus de 250 tonnes de CRD, granulaires, encombrants et résidus verts, plus de 2 000 unités électroniques et encore plus de contenants de peinture et de résidus domestiques dangereux qui ont été enregistrées, ce qui témoigne de la nécessité de ce nouveau service » de souligner M. Bergeron.

Pour offrir ce service, COGEMRHY bénéficie d'un budget d'exploitation de 715 514 \$ pour l'année 2011. Douze emplois ont été créés.

Pour plus d'informations sur les écocentres, les citoyens sont invités à consulter le site Internet de la MRC au [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca).

— 30 —

Pour information :  
Karine Denis, Coordonnatrice aux matières résiduelles  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976 poste 2224  
[kdenis@haute-yamaska.ca](mailto:kdenis@haute-yamaska.ca)

